

Communiqué

Suite à des rumeurs plus que négatives, envers l'équipe municipale, entendues ça et là au sujet de notre « désintéressement » du problème de reprise de la cantine, je souhaite faire une mise au point.

Fin janvier, nous avons appris que le bureau actuel ne souhaitait pas continuer.

Le 26/01/2017, j'ai reçu Sandrine SANIAL et Gaëlle CERVANTES en présence de Lionel MOUGEOT. Nous avons fait le point sur le fonctionnement et les avons engagées à ne pas attendre la fin de cette année scolaire pour faire une assemblée générale extraordinaire.

Le bureau se chargeant d'envoyer les convocations aux parents concernés, j'ai pris la liberté de mettre cette information sur le site afin d'attirer l'attention des parents d'enfants scolarisés mais ne mangeant pas à la cantine. On m'a demandé de retirer cette info prétextant que cela ne concernait pas tous les Douvrois !!! Dont acte...

Le 16/02/2017, l'AG extraordinaire s'est tenu devant 18 personnes (sur les 53 familles concernées). Pourtant l'objet de la réunion était très clair...

Je passe sur la présentation de l'association qui a été faite de façon à ne pas susciter des vocations à reprendre les rôles.

La décision finale a été de laisser un délai jusqu'au 1er mai pour que des parents intéressés se fassent connaître et de refaire une nouvelle AG le 18 mai pour entériner un nouveau bureau ou la dissolution de l'association à la fin de cette année scolaire.

Le 21/03, lors du conseil d'école, le sort de la cantine a été abordé. J'ai rappelé les principes fondateurs de la création de cette cantine. Les délégués de parents d'élèves ont souhaité faire un affichage pour sensibiliser, ce que j'ai accepté et nous l'avons relayé sur le site de la Mairie.

Depuis, j'ai reçu 3 parents en mairie pour me demander si j'avais des nouvelles... Je leur ai donné le peu d'information en ma possession : Une personne s'est proposée pour reprendre la trésorerie et une autre personne réfléchissait... Par contre, je ne sais pas s'ils se sont fait connaître auprès de l'association...

Je veux, ici, faire quelques petits rappels sur la genèse de la cantine :

- La municipalité de l'époque avait mis des locaux à disposition, prenait en charge l'équipement (cuisine, tables chaises) et tous les frais annexes de fonctionnement (électricité, chauffage, réparations éventuelles) à la **condition expresse que les parents prennent en charge la gestion**. C'est ce qui a fonctionné jusqu'à aujourd'hui et même très bien...

- De plus, la municipalité met à disposition une ATSEM le matin et le midi, et au travers d'une subvention paye le salaire d'une personne supplémentaire le midi.

- L'effectif grossissant, la grange du clos Buisson a été réhabilitée pour en faire une cantine-garderie mieux adaptée que l'ancien local.

En début de cette année scolaire, suite à quelques manques de discipline et avec l'accord du bureau de l'association, nous avons mis à disposition la coordinatrice pour faire un petit audit.

Alors laisser entendre que **l'équipe municipale ne se préoccupe pas** du devenir de la cantine, je ne peux l'accepter et c'est faire injure à tout ce que l'on a mis en place pour notre jeunesse (TAP, CCJ)...

Comme par le passé, la municipalité sera toujours présente derrière l'association en cas de besoin car il est important que le service soit pérenne si on veut maintenir les enfants dans notre école communale.

L'Association a toujours su gérer la cantine avec efficacité et pour le bien de tous et je ne vois pas pourquoi cela ne continuera pas ainsi avec un nouveau bureau. D'autant que le partenariat Mairie/Association a toujours été à l'avantage des parents si j'en juge les prix pour la garderie et la cantine.

Nous sommes prêts à étudier différentes formes de partenariat avec les parents lors de la réunion du 18/05 **pourvu que ce la reste un partenariat...**

Je rappelle que l'association du « clos des p'tits loups » est une association loi 1901, elle est, donc, pleinement responsable de sa communication sur le sujet.

Christian LIMOUSIN